



Cahier des charges
Compétitions inter-régionales
Trampoline
Tumbling
Gymnastique Acrobatique
Aérobic

Fédération Française de Gymnastique

Contacts :

TR/TU/GAc : marion.limbach-tarin@ffgym.fr

AÉROBIC : dominique.francillon@ffgym.fr

SOMMAIRE

- Le regroupement des territoires	page 3
- La répartition des missions	page 4
- Les sélectives Trampoline, Tumbling, Gymnastique Acrobatique	page 5
○ Échéancier	page 6
○ Les documents	page 7
○ Les besoins matériels	page 9
○ Les besoins humains	page 14
○ Les aspects financiers	page 15
○ Fiches par discipline	page 17
○ Précisions sur l'organisation	page 22
- Les compétitions Aérobic	page 25
○ Référent fédéral et échéancier	page 26
○ Les documents	page 27
○ Les besoins matériels	page 29
○ Les besoins humains	page 31
○ Les aspects financiers	page 32
- Annexe 1 : Exemple de dossier COL	
- Annexes 2 et 2 bis : Exemples de dossier technique	
- Annexe 3 : Médailles	
- Annexes 4 et 4bis : Plans type d'implantation du matériel	
- Annexe 5 : Barème de remboursement des frais	
- Annexe 6 : Montants des droits d'engagement	

LE REGROUPEMENT DES TERRITOIRES

Trampoline, Tumbling et Gymnastique Acrobatique

Inter-région Ouest : Bretagne – Pays de la Loire – Centre Val de Loire – Normandie

Inter-région Nord : Hauts de France – Ile de France

Inter-région Est : Grand Est – Bourgogne-Franche-Comté

Inter-région Sud-Est : PACA – Auvergne Rhône-Alpes – Corse

Inter-région Sud-Ouest : Nouvelle Aquitaine – Occitanie

Pour la sélective 4 Trampoline, la sélective inter-régionale nord regroupe les inter-régions nord, ouest et est et la sélective inter-régionale sud regroupe les inter-régions sud-ouest et sud-est.

Pour le Tumbling et la Gymnastique Acrobatique :

L'inter-région ouest accueille les clubs des inter-régions nord et sud-ouest.

L'inter-région nord accueille les clubs des inter-régions ouest et est.

L'inter-région est accueille les clubs des inter-régions nord et sud-est.

L'inter-région sud-est accueille les clubs des inter-régions sud-ouest et est.

L'inter-région sud-ouest accueille les clubs des inter-régions ouest et sud-est.

Aérobic

Compétition interrégionale Nord : Hauts de France – Ile de France – Bretagne – Pays de la Loire – Centre Val de Loire – Normandie – Grand Est – Bourgogne-Franche-Comté

Compétition interrégionale Sud : PACA – Auvergne Rhône-Alpes – Corse – Nouvelle Aquitaine – Occitanie

LA RÉPARTITION DES MISSIONS

Les compétitions inter-régionales sont organisées par le comité régional à qui elles ont été confiées, avec l'appui de la Fédération Française de Gymnastique.

La FFGym

- Coordination générale du dispositif et accompagnement des comités régionaux, sous la responsabilité du DTN adjoint en charge des pratiques compétitives ;
- Définition du calendrier : dates des compétitions ou dates limites ;
- Identification des régions chargées d'organiser les compétitions, avec une rotation sur plusieurs saisons au sein d'une inter-région ;
- Validation des lieux et organisateurs identifiés par les comités régionaux ;
- Rédaction du cahier des charges ;
- Configuration des outils informatiques (création des types de catégories et des zones géographiques, événements intégrés dans le calendrier sur le site internet fédéral) et assistance des comités régionaux.

Les comités régionaux

- Organisation des compétitions selon le cahier des charges ;
- Identification des lieux et organisateurs ;
- Gestion informatique avec utilisation des outils fédéraux :
 - o Gestion des engagements via EngaGym (ouverture des engagements, extraction de la liste des engagés, transmission des engagés au responsable informatique et à la personne en charge du planning définitif et des ordres de passage) ;
 - o Gestion des ordres de passage via OrdoGym ;
 - o Gestion des musiques via DJGym ;
 - o Gestion des résultats via ScoreGym ;
- Vérification de la mise à disposition du matériel compétitif requis, avec en cas de besoin prise en charge de la location de matériel ;
- Encaissement des droits d'engagement ;
- Prise en charge des personnes convoquées en tant que responsables du déroulement et des jurys, avec application du barème fédéral ;
- Commande et prise en charge des récompenses (médailles) ;
- Préparation et diffusion des documents d'information pour les clubs (dossier club, dossier technique, programme prévisionnel, programme définitif, ordres de passage...).

Pour les domaines non abordés dans ce cahier des charges, se référer au cahier des charges des compétitions du comité régional organisateur.

LES SÉLECTIVES

TRAMPOLINE

TUMBLING

GYMNASTIQUE ACROBATIQUE

ÉCHÉANCIER

- 6 à 8 semaines avant la compétition : diffusion des documents d'information de la compétition (dossier club, dossier technique, programme prévisionnel),
- 6 semaines avant la compétition : envoi des convocations aux juges et responsables déroulement,
- 6 semaines avant la compétition : ouverture des engagements,
- 4 semaines avant la compétition : clôture des engagements (3 semaines selon date de la sélective précédente),
- 2 semaines avant la compétition : diffusion du planning définitif de l'événement et des ordres de passage.

LES DOCUMENTS

Le comité régional coordonne l'élaboration des documents créés pour la compétition (dossier club, dossier technique, programmes prévisionnel et définitif, ordres de passage).

Il les transmet ensuite au siège fédéral pour la mise en ligne sur le calendrier du site internet fédéral (page événement de chaque compétition) et il en assure l'envoi aux comités régionaux concernés par cette compétition.

LE DOSSIER CLUB

Le COL constitue un dossier d'information aux clubs = dossier club dans lequel il inclut :

- Un plan de la ville situant les différents lieux où se déroule la manifestation,
- Le lieu et horaires de permanence et d'accueil,
- Les coordonnées téléphoniques et e-mail des personnes responsables,
- La liste des hôtels les plus proches pour les gymnastes et accompagnateurs,
- Une fiche ou un formulaire pour les demandes d'accréditations (cette fiche peut être supprimée si les accréditations sont gérées sur EngaGym),
- Tout renseignement utile à son organisation (repas, palmarès, sécurité...),

Le COL doit transmettre ce dossier par mail au responsable technique régional 8 semaines avant la date de la compétition. Il ne doit comporter aucune information technique, celles-ci étant du ressort du responsable technique régional.

(Cf. dossier club type en annexe)

LE DOSSIER TECHNIQUE

Le responsable technique régional de la discipline (ou personne désignée le comité régional organisateur) constitue le dossier technique en collaboration avec le responsable national des compétitions TR-TU-GAc.

Ce dossier doit comprendre les éléments suivants :

- Procédure d'engagement et de règlement des droits d'engagement, date de forclusion des engagements
- Informations complémentaires :
 - ✓ Certificats médicaux élite,
 - ✓ Protocole musique,
 - ✓ Cartes de compétition,
 - ✓ Programme prévisionnel,
 - ✓ Toute autre information qu'il jugera utile.

(Cf. dossier technique type en annexe)

LE DOSSIER D'ACCUEIL

Le COL doit préparer un dossier à remettre à l'accueil du site de compétition pour chaque club et chaque personne convoquée. Ce dossier doit comprendre à minima les éléments suivants :

Aux délégations :

- Invitations diverses
- Accréditations
- Informations jugées utiles
- Tickets repas éventuels

Aux officiels (juges convoqués validés par le responsable national et autres)

- Un badge
- Le programme définitif de la compétition
- Une carte permanente parking si besoin
- Des tickets repas
- Des informations sur l'hébergement
- Plan d'accès aux salles de réunions
- Diverses informations utiles

PROGRAMMES PRÉVISIONNELS, DÉFINITIFS ET ORDRES DE PASSAGE

Les programmes prévisionnels et définitifs sont réalisés par le responsable technique des disciplines concernés du comité régional organisateur (ou personne désignée par le comité régional d'accueil). Ils sont construits en collaboration et validés avec le responsable national des compétitions Trampoline – Tumbling - Gymnastique Acrobatique.

LES BESOINS MATÉRIELS

ORGANISATION DE LA SALLE

Afin d'optimiser au mieux l'espace, le COL devra fournir un plan d'implantation du matériel sur le plateau de compétition. Sur ce plan devront figurer, le matériel sportif, les tables de juges, secrétariat, la sono, les espaces compétiteurs etc...

Ce plan devra être approuvé par le responsable technique des disciplines concernées du comité régional organisateur en amont de la compétition et validé par le responsable national des compétitions. Il doit être réalisé à l'échelle.

MATÉRIEL PLATEAU DE COMPÉTITION

TUMBLING

Matériel	<p>Piste d'élan 11m (10m minimum) + 25 à 26m de piste + 6m de réception (épaisseur 30 cm)</p> <p>1 sur tapis sur la réception</p> <p>1 tapis 2m X 1m50 épaisseur 20 cm (souple)</p> <p>2 tremplins</p> <p>Prévoir 1 gros tapis contre le mur si la réception est collée au mur</p> <p>1 bac à magnésie + magnésie</p>
Salle	<p>Compétition : Type C (22m x44m) – Éclairage 800 Lux</p> <p>Échauffement : Espace de tapis pour l'échauffement articulaire.</p>
Jury	<p>1 table d'environ 7m de long + 9 chaises à environ 16m du début de piste et si possible 3m de la piste</p>

<p>Organisation du jury</p>	<p>FILIÈRES NATIONALE ET ÉLITE</p> <p>5 juges à l'exécution + 2 juges à la difficulté + 1 juge arbitre</p> <div style="border: 1px solid black; background-color: #e0e0e0; padding: 5px; width: fit-content; margin: 10px auto;">piste</div> <div style="text-align: right; margin-top: 20px;">JA (debout)</div> <table border="1" style="margin: 20px auto; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">EXE 1</td> <td style="text-align: center;">EXE 2</td> <td style="text-align: center;">EXE 3</td> <td style="text-align: center;">EXE 4</td> <td style="text-align: center;">EXE 5</td> <td style="text-align: center;">EXE 6</td> <td style="text-align: center;">DIFF 1</td> <td style="text-align: center;">DIFF 2</td> <td style="text-align: center;">PC</td> </tr> </table>										EXE 1	EXE 2	EXE 3	EXE 4	EXE 5	EXE 6	DIFF 1	DIFF 2	PC
EXE 1	EXE 2	EXE 3	EXE 4	EXE 5	EXE 6	DIFF 1	DIFF 2	PC											
<p>Cahiers de notes ou panneaux d'affichage ou cran TV. Activation de live.ffgym.fr</p>	<p>6 à 2 chiffres de 0.0 à 9.9</p> <p>Ou Ecran/ cran TV pour affichage des scores via Scoregym</p>																		
<p>Unité informatique</p>	<p>1 PC + imprimante</p>																		
<p>Vidéo</p>	<p>Camescope ou tablette avec pied (+ PC)</p>																		
<p>Matériel jury</p>	<p>1 drapeau rouge (ou système équivalent pour annoncer les modifications)</p> <p>2 chronomètres</p>																		

GYMNASTIQUE ACROBATIQUE

Matériel	<p>1 Praticable dynamique ou à ressorts</p> <p>Bac à magnésie + magnésie</p> <p>1 Tapis 2m X 1m50 épaisseur 20 cm (souple)</p>												
Salles	<p>Salle de compétition : Type C (22m x44m) – Éclairage 800 Lux</p> <p>Échauffement : Praticable dynamique * + Espace d'échauffement articulaire</p> <p>1 Tapis 2m X 1m50 épaisseur 20 cm (souple)</p> <p>1 bac à magnésie + magnésie</p>												
Jury	1 table de 12 mètres + 15 chaises												
Organisation du jury	<table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td>PC</td><td>JA</td><td>DIFF</td><td>EXE</td><td>ART</td><td>EXE</td><td>ART</td><td>EXE</td><td>ART</td><td>EXE</td><td>ART</td><td>Vidéo</td> </tr> </table> <p>1 juge arbitre + 1 assistant juge arbitre (facultatif) + 1 juge à la difficulté + 2 à 6 juges à l'exécution + 2 à 6 juges à l'artistique</p> <p>NB : L'emplacement du PC peut varier. Il peut être aux deux extrémités de la table de juge ou au centre. Dans tous les cas, les JA et à la difficulté doivent être placés près de celui-ci.</p>	PC	JA	DIFF	EXE	ART	EXE	ART	EXE	ART	EXE	ART	Vidéo
PC	JA	DIFF	EXE	ART	EXE	ART	EXE	ART	EXE	ART	Vidéo		
Panneaux d'affichage ou écran. Activation de live.ffgym.fr	<p>Pour les pénalités attribuées par le JA : 1 carnet de 0.0 à 9.9</p> <p>Pour le Juge DIFF : 1 carnet de 0.000 à 9.999</p> <p>Pour les secrétaires techniques : 1 carnet de 0.000 à 9.999 et 1 carnet de 0 à 19,999</p> <p>Ou Ecran/TV pour affichage des scores via Scoregym</p>												
Unité informatique	<p>1PC + imprimante (driver)</p> <p>L'emplacement idéal du PC est à la table des juges à côté du JA.</p> <p>1 secrétaire d'atelier</p>												
Vidéo	Caméscope avec pied : 1 caméscope par jury												
Sono	1 PC ou tablette + 1 sono. La sono doit être indépendante de la sono générale en cas de couplage avec letrampoline.												
Matériel jury	<p>Bordereaux (feuilles de match) de chaque catégorie imprimée en nombre suffisants (1 par type d'exercice)</p> <p>Chronomètre</p>												

* En cas de difficulté pour équiper une salle d'échauffement respectant ces normes, contacter le responsable national des compétitions pour envisager une solution alternative.

TRAMPOLINE

Matériel	<p>4 trampolines complets avec leurs tapis spécifiques toiles 4 X 4 ou 5 X 4 – 180 m2 de surface de sécurité épaisseur 20 cm (2 trampolines envisageables sur certains secteurs géographiques). Se rapprocher du responsable national des compétitions.</p> <p>4 Tapis parades</p> <p>2 Bacs à magnésie + magnésie</p> <p>Machines temps de vol (une machine si deux trampolines, deux machines si quatre trampolines)</p>																																																																																																									
Salles	<p>Salle de compétition : Type C (22m x44m) – Hauteur 9 mètres minimum.</p> <p>Salle d'échauffement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour les sélectives 2 et 3, à minima 1 espace de tapis pour l'échauffement articulaire. - Pour les sélectives 4, à minima 1 espace d'échauffement articulaire. Si possible 2 trampolines toiles 5 X 4 ou 4 x 4, 2 tapis parades, tapis de sécurité pour l'entourage des trampolines. Hauteur de plafond : 8 mètres minimum. 																																																																																																									
Jury	1 estrade de 20 mètres à 1 mètre de haut																																																																																																									
Organisation du jury	<div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center; height: 100px;"> <div style="border: 1px solid black; width: 150px; height: 60px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 150px; height: 60px;"></div> </div> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <tr> <td>D</td><td>D</td><td>DIF</td><td>E</td><td>E</td><td>E</td><td>E</td><td>E</td><td>E</td><td>T</td><td></td><td>T</td><td>E</td><td>E</td><td>E</td><td>E</td><td>E</td><td>E</td><td>DIF</td><td>D</td><td>DEP</td> </tr> <tr> <td>E</td><td>E</td><td>J1</td><td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td><td>5</td><td>6</td><td>O</td><td></td><td>O</td><td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td><td>5</td><td>6</td><td>J1 et</td><td>E</td><td>J2</td> </tr> <tr> <td>P</td><td>P</td><td>et</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>F</td><td></td><td>F</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>J2</td><td>P</td><td></td> </tr> <tr> <td>J</td><td>J</td><td>J2</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>J1</td><td></td> </tr> <tr> <td>1</td><td>2</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> </table> <p>TOF = JUGE TEMPS DE VOL</p> <p>DEP = JUGE DÉPLACEMENT (HD)</p>	D	D	DIF	E	E	E	E	E	E	T		T	E	E	E	E	E	E	DIF	D	DEP	E	E	J1	1	2	3	4	5	6	O		O	1	2	3	4	5	6	J1 et	E	J2	P	P	et							F		F							J2	P		J	J	J2																	J1		1	2																			
D	D	DIF	E	E	E	E	E	E	T		T	E	E	E	E	E	E	DIF	D	DEP																																																																																						
E	E	J1	1	2	3	4	5	6	O		O	1	2	3	4	5	6	J1 et	E	J2																																																																																						
P	P	et							F		F							J2	P																																																																																							
J	J	J2																	J1																																																																																							
1	2																																																																																																									

Affichage	Dispositif d'affichage des notes (écrans de passage) et de suivi des résultats via DierctGym en option
Unité informatique	1 PC + imprimante (driver) L'emplacement idéal du PC est sur une table en bas de l'estrade Les secrétariats informatiques sont disposés en bas de l'estrade (sur les extérieurs) : 1 table + 2 chaises par secrétariat
Vidéo	1 caméscope ou tablette avec pied par jury

LES BESOINS HUMAINS

LA PRÉPARATION DE LA COMPÉTITION

Le comité régional doit suivre et accompagner les travaux du COL. À tout moment, ils peuvent faire appel au responsable national des compétitions TR-TU-GAc.

LES POSTES TECHNIQUES COL

Le COL doit pourvoir les postes suivants pour les jours de compétition :

Accueil des clubs	3 personnes
Affichage	1 personne
Protocole	1 personne
Chambre d'appel	2 personnes
Salle d'échauffement	1 personne assurant la sécurité
Sono GAc	1 personne
Secrétariat informatique	1 personnes par jury
Estafettes	1 personne par discipline
Vidéo	1 personne par jury

CONVOICATIONS JUGES ET DÉROULEMENT

Les convocations sont envoyées par le comité régional organisateur. Pour le bon fonctionnement de la compétition, le comité régional doit convoquer à minima sur le déroulement de la compétition :

- Un speaker
- Un chef de plateau
- Un responsable informatique
- Un coordonnateur de la compétition
- Un responsable des juges pour le TU, 2 responsables des juges pour le TR (1 seul juge envisageable si simple jury), 2 responsables des juges GAc

Les responsables de jurys à convoquer par le comité régional sont désignés par le comité régional lui-même pour les Sélective 1, 2 et 3 trampoline, par les responsables nationaux des juges de chacune des disciplines concernées pour les autres sélectives.

LES ASPECTS FINANCIERS

LES DROITS D'ENGAGEMENT

Les engagements sont ouverts par le comité régional organisateur sur EngaGym. La gestion des droits d'engagement incombe également au comité régional.

Selon les tarifs votés par l'Assemblée Générale fédérale, le montant des droits d'engagement pour ces sélectives s'élève à 80 % des droits des compétitions nationales. Les tarifs en vigueur sont mentionnés dans l'annexe 6.

LA PRISE EN CHARGE DU MATÉRIEL

Dans le cas où le COL n'a pas la totalité du matériel gymnique nécessaire au bon déroulement de la compétition, il appartient au comité régional organisateur de prendre en charge les frais nécessaires à la venue du matériel de compétition.

La Fédération Française de Gymnastique possède une remorque gérée par le comité régional Auvergne Rhône-Alpes. Cette remorque est composée :

- Du dispositif gonflable de sécurité des trampolines, dispositif pouvant être utilisé pour 2 ou 4 trampolines (propriété FFGym),
- D'un praticable dynamique (propriété comité régional Auvergne Rhône-Alpes).

Le matériel peut être prêté sur demande du comité régional organisateur. Les frais de transport sont à la charge du comité régional. Une demande doit être envoyée à la Fédération.

Il est également envisageable de solliciter les fournisseurs partenaires de la Fédération Française de Gymnastique. Pour cela, une demande doit être faite au siège de la Fédération Française de Gymnastique. Les frais de transport du matériel seront à la charge du comité régional.

Pour le trampoline, la FFGym peut assurer le prêt des machines temps de vol, avec prise en charge du transport à la charge du comité régional organisateur.

Toutes les demandes de prêt doivent être réalisées auprès de nadia.vaudatin@ffgym.fr et marion.limbachtarin@ffgym.fr.

LA PRISE EN CHARGE DES CONVOQUÉS

Les convoqués sont pris en charge par le comité régional organisateur sur la base du barème fédéral (cf. annexe 5).

LES RÉCOMPENSES

Les médailles sont prises en charge par le comité régional, se référer à l'annexe 3.

Lorsque cela est possible avec le fournisseur, il est conseillé de ne lui donner le nombre définitif de médailles qu'après la date de forclusion des engagements. Certaines catégories sont susceptibles de ne pas être ouvertes en GAc car il n'y aura pas d'engagés (ex : quatuor). La commande peut devenir beaucoup moins importante que prévue.

Un excédent de médailles de 10 % doit être prévu en cas d'exæquos.

Fiche n°1 - Sélectives inter-régionales Tumbling - Filières Nationale et Élite

Infrastructures :

Salle de compétition

1 salle (44 m x 24 m x 5m de hauteur) – 500 spectateurs

Salle d'échauffement :

1 espace d'échauffement articulaire de 8m x 8m

Salles annexes :

1 salle de réunion de juges avec vidéoprojecteur. Infirmierie.

Matériel :

1 piste de tumbling normes FIG + course d'élan à hauteur + réception de 4m x 6m x 30 cm.1 sur tapis.

Personnes à convoquer par le comité régional organisateur (Prise en charge transport + hébergement/restauration + indemnités selon le barème du comité régional) : **5**.

Déroulement (5) : 1 coordonnateur de compétition, 1 responsable plateau, 1 speaker, 1 responsable informatique, 1 responsable secrétariat.

Juges (1) : 1 juge arbitre Tumbling (nommé par le responsable des juges fédéraux).

Fiche n°2 - Sélectives inter-régionales Trampoline - Filières Nationale et Élite

Infrastructures :

Salle de compétition

1 salle (44 m x 24 m x 9m de hauteur) – 500 spectateurs

Salle d'échauffement :

Minimum : 1 espace d'échauffement articulaire de 8m x 8m

Optimum : 1 salle de 8m de hauteur. 2 trampolines toiles 4x4 ou 5x4. 102 m² de tapis de 20cm. 2 tapis parade.

Salles annexes : 1 salle de réunion de juges avec vidéoprojecteur. Infirmerie.

Matériel de compétition :

- Sélective inter-régionale 4 (ex ½ finale) : 4 trampolines toile 4x4 ou 5x4. 180 m² de tapis d'épaisseur 20cm. 4 tapis parade.
- Sélective inter-régionale 2 et 3 : 2 ou 4 trampolines toile 4x4 ou 5x4 selon les territoires. 2 ou 4 tapis parades. 102 m² ou 180 m² de tapis selon le nombre de trampolines.
- Machine temps de vol (une machine si deux trampolines, deux machines si quatre trampolines).

Personnes à convoquer par le comité régional organisateur (Prise en charge transport + hébergement/restauration + indemnités selon le barème du comité régional) : **6**.

Déroulement (4) : 1 coordonnateur de compétition, 1 responsable plateau, 1 speaker, 1 responsable informatique.

Juges (2) : 2 juges arbitre Trampoline (nommé par le responsable des juges fédéraux).

Fiche n°3 - Sélectives inter-régionales GAc - Filières Nationale et Élite

Infrastructures :

Salle de compétition

1 salle (44 m x 24 m x 8m de hauteur) – 500 spectateurs

Salle d'échauffement :

1 salle. 1 praticable dynamique. 1 espace d'échauffement corporel de 8m x 8m (ou plusieurs espaces représentant au total une surface équivalente).

1 tapis de 2m X 1,5 m d'épaisseur 20 cm (souple)

Salles annexes : 1 salle de réunion de juges avec vidéoprojecteur. Infirmerie.

Matériel de compétition :

1 praticable dynamique.

Personnes à convoquer par le comité régional organisateur (Prise en charge transport + hébergement/restauration + indemnités selon le barème du comité régional) : **6**.

Déroulement (5) : 1 coordonnateur de compétition, 1 responsable plateau, 1 speaker, 1 responsable informatique.

Juges (2) : 2 juges arbitre GAc (nommé par le responsable des juges fédéraux).

Fiche n°4 - Sélectives inter-régionales - Exemple de couplage Tumbling / GAc - Filières Nationale et Élite

Infrastructures :

Salle de compétition

1 salle (44 m x 24 m x 5m de hauteur) – 500 spectateurs

Salle d'échauffement :

1 espace d'échauffement articulaire de 10m x 10m (ou plusieurs espaces pour une surface totale équivalente)

1 praticable dynamique.

Salles annexes : 2 salles de réunion de juges avec vidéoprojecteur. Infirmerie.

Matériel de compétition :

1 piste de tumbling normes FIG + course d'élan à hauteur + réception de 4m x 6m x 30 cm. 1 sur tapis.

1 praticable dynamique.

Personnes à convoquer par le comité régional organisateur (Prise en charge transport + hébergement/restauration + indemnités selon le barème du comité régional) : **7**.

Déroulement (5) : 1 coordonnateur de compétition, 1 responsable plateau, 1 speaker, 1 responsable informatique.

Juges (3) : 1 juge arbitre Tumbling (nommé par le responsable des juges fédéraux) + 2 juges arbitre GAc (nommés par le responsable des juges fédéraux).

Fiche n°5 - Sélectives inter-régionales - Exemple de couplage Trampoline / Tumbling / GAc - Filières Nationale et Élite

Infrastructures :

Salle de compétition

1 salle (44 m x 24 m x 5m de hauteur) – 1000 spectateurs

Salle d'échauffement :

1 espace d'échauffement articulaire de 12m x 12m (ou plusieurs espaces pour une surface totale équivalente)

1 praticable dynamique.

1 tapis de 2m X 1,5 m épaisseur 20 cm (souple)

Si possible 2 trampolines toile 4x4 ou 5x4 (sélective 3). 180 m2 de tapis de 20 cm. 2 tapis parade.

Salles annexes : 3 salles de réunion de juges avec vidéoprojecteur. Infirmierie.

Matériel de compétition :

1 piste de tumbling normes FIG + course d'élan à hauteur + réception de 4m x 6m x 30 cm. 1 sur tapis.

1 praticable dynamique.

4 trampolines toiles 4x4 ou 5x4 (sélective 3). 180 m2 de tapis de 20 cm. 4 tapis parade. 2 trampolines envisageables pour une sélective 2 sur certains territoires.

Machine temps de vol (une machine si deux trampolines, deux machines si quatre trampolines).

Personnes à convoquer par le comité régional organisateur (Prise en charge transport + hébergement/restauration + indemnités selon le barème du comité régional) : **9**.

Déroulement (5) : 1 coordonnateur de compétition, 1 responsable plateau, 1 speaker, 1 responsable informatique.

Juges (5) : 1 juge arbitre Tumbling (nommé par le responsable des juges fédéraux) + 2 juges arbitre GAc (nommés par le responsable des juges fédéraux) + 2 juges arbitre trampoline (nommés par le responsable des juges fédéraux).

Précisions sur l'organisation

GESTION INFORMATIQUE DE LA COMPÉTITION

Traitement des résultats

- Les résultats sont traités par informatique et uniquement avec le logiciel fédéral ScoreGym.
- Les numéros des sélectives inter-régionales sont attribués d'office par la FFGym lors de la création des zones géographiques dans EngaGym.

La gestion informatique revient au comité régional.

Le responsable informatique doit paramétrer ScoreGym avant le début de la compétition, imprimer les feuilles de matchs des gymnastes (bordereaux de saisie) pour le secrétariat informatique en nombre suffisant.

Production et transmission des résultats

Après chaque catégorie et avant la cérémonie protocolaire, le palmarès doit être accessible, via DirectGym (envoi des notes sur le site live.ffgym.fr) ou via un affichage papier sur le site de compétition.

Dans le second cas, il est recommandé pour faciliter le travail, d'avoir une photocopieuse à disposition avec une personne chargée de la duplication.

Il incombe au responsable informatique de la compétition de transmettre les résultats :

1. À la fédération par l'intermédiaire de ScoreGym ;
2. Un double des résultats sous format .PDF à : marion.limbach-tarin@ffgym.fr et au RTF de la discipline.

SECRÉTARIATS TECHNIQUES

Les secrétariats techniques sont désignés par le COL et il faut prévoir 1 ou 2 personnes par discipline. Il est souhaitable de prévoir 1 ordinateur par discipline

Les secrétariats TRAMPOLINE, TUMBLING et GAC ont pour missions :

- La retranscription des notes des juges sur les feuilles de saisie des notes
- Le traitement informatique des résultats

PERMANENCE D'ACCUEIL

Elle doit être d'un accès facile, proche de la salle de compétition, avec des possibilités de parking. Y seront remis la documentation concernant la compétition ainsi que les accréditations.

AFFICHAGE

- Prévoir un espace d'affichage pour le public dans le cas où live.ffgym.fr n'est pas mis en œuvre
- Prévoir un espace d'affichage près de la chambre d'appel
- Si la salle d'échauffement est loin de la chambre d'appel : prévoir un espace d'affichage supplémentaire dans celle-ci

L'affichage comprendra les informations suivantes :

- Des groupes de passage,
- Des horaires de passage,
- Des résultats intermédiaires lorsqu'il y a des finales

Un choix judicieux dans l'emplacement des affichages est indispensable à une bonne communication. Cela contribue au bon déroulement de la compétition.

PROTOCOLE

Les heures des cérémonies protocolaires sont fixées dans l'organigramme. Il appartient au responsable protocole du COL en relation avec l'officiel représentant le comité régional de préparer la remise des récompenses avec les personnalités politiques et fédérales présentes.

Une feuille doit être prévue à l'avance (précisant nom, qualité de la personne) remplie lisiblement et remise au coordonnateur de compétition pour lecture du palmarès. Il est conseillé de préparer les feuilles de protocole avant la compétition, dans l'ordre de remise des récompenses et de les remplir 1h avant le début de la cérémonie protocolaire.

LES COMPÉTITIONS GYMNASTIQUE AEROBIC

RÉFÉRENT FÉDÉRAL

Pour chaque compétition inter-régionale, un référent fédéral est identifié par la FFGym.

Il est chargé d'accompagner le comité régional organisateur et le COL dans la mise en place de la compétition. Il est également responsable de la validation des documents de référence (dossier club, dossier technique, programme prévisionnel, programme définitif, ordres de passage).

Il fait partie des responsables convoqués et assure à ce titre la mission de responsable du déroulement de la compétition en coordination avec le référent désigné par le comité régional.

Responsable des juges :

Pour chaque compétition inter-régionale, un responsable des juges est identifié par la FFGym. Il établit les jurys et les soujets à validation du responsable national des juges. Il anime les réunions des juges et a le rôle de jury supérieur sur la compétition.

Référent régional :

Il est en lien avec le référent fédéral pour la préparation de la compétition et prépare les documents de référence (dossier club, dossier technique, programme prévisionnel, programme définitif, ordres de passage)

Il s'assure de la bonne réception des musiques pour la compétition.

ÉCHÉANCIER

- 3 à 4 semaines avant la compétition : diffusion des documents d'information de la compétition (dossier COL, technique, prévisionnel).
- 6 semaines avant la compétition : envoi des convocations aux juges et responsables déroulement.
- 2 semaines avant la compétition : diffusion du planning définitif de l'événement, des ordres de passage et des jurys.

LES DOCUMENTS

Le comité régional coordonne l'élaboration des documents créés pour la compétition (dossier club, dossier technique, programmes prévisionnel et définitif, ordres de passage).

Il les transmet ensuite au siège fédéral pour la mise en ligne sur le calendrier du site internet fédéral (page événement de chaque compétition) et il en assure l'envoi aux comités régionaux concernés par cette compétition.

LE DOSSIER CLUB

Le COL constitue un dossier d'information aux clubs = dossier club dans lequel il inclut :

- Un plan de la ville situant les différents lieux où se déroule la manifestation.
- Le lieu et les horaires de permanence et d'accueil.
- Les coordonnées téléphoniques et e-mail des personnes responsables.
- La liste des hôtels les plus proches pour les gymnastes et accompagnateurs.
- Une fiche ou un formulaire pour les demandes d'accréditations (cette fiche peut être supprimée si les accréditations sont gérées sur EngaGym).
- Tout renseignement utile à son organisation (repas, palmarès, sécurité...).

Le COL doit transmettre ce dossier par mail au responsable technique régional 5 semaines avant la date de la compétition.

LE DOSSIER TECHNIQUE

Le responsable technique régional de la discipline (ou la personne désignée le comité régional organisateur) constitue le dossier technique en collaboration avec le référent fédéral.

Ce dossier doit comprendre les éléments suivants :

- Procédure d'engagement et de règlement des droits d'engagement, date de forclusion des engagements.
- Informations complémentaires :
 - ✓ Protocole musique,
 - ✓ Programme prévisionnel,
 - ✓ Toute autre information qu'il jugera utile.

LE DOSSIER D'ACCUEIL

Le COL doit préparer un dossier à remettre à l'accueil du site de compétition pour chaque club et chaque personne convoquée. Ce dossier doit comprendre à minima les éléments suivants :

Aux délégations :

- Invitations diverses,
- Accréditations,
- Informations jugées utiles,
- Tickets repas éventuels.

Aux officiels (juges convoqués et autres)

- Un badge,
- Le programme définitif de la compétition,
- Une carte permanente parking si besoin,
- Des tickets repas,
- Des informations sur l'hébergement,
- Plan d'accès aux salles de réunions,
- Diverses informations utiles.

PROGRAMMES PRÉVISIONNELS, DÉFINITIFS ET ORDRES DE PASSAGE

Les programmes prévisionnels et définitifs sont réalisés par le responsable technique du comité régional organisateur ou la personne désignée par le comité régional d'accueil. Ils sont construits en collaboration avec le référent fédéral et validés par celui-ci.

Sauf cas exceptionnel, les ordres de passage ne seront pas modifiables la semaine précédant la compétition.

Les ordres de passage devront être affichés dans les espaces de passage des compétiteurs (accès aux vestiaires, salle(s) d'échauffement, entrée de la salle de compétition) avant le début des échauffements. Ils devront également être distribués aux personnes convoquées, au personnel technique du COL et aux membres du jury. Prévoir 5 exemplaires au format A3 et 30 exemplaires au format A4.

LES BESOINS MATÉRIELS

ORGANISATION DE LA SALLE

Afin d'optimiser au mieux l'espace, le COL devra fournir un plan d'implantation du matériel sur le plateau de compétition. Sur ce plan devront figurer, le matériel sportif, les tables de juges, secrétariat, la sono, les espaces compétiteurs... Ce plan devra être approuvé par le responsable technique du comité régional organisateur en amont de la compétition et validé par le référent fédéral.

ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIEL

Salles	<p>Compétition : Type C (44mx24m) – Éclairage 800 Lux – Capacité spectateurs entre 700 et 1000 personnes (capacité variable en fonction des territoires)</p> <p>Échauffement : une ou plusieurs salles d'aménagement possible d'au moins trois espaces distincts équivalents à 3 surfaces de compétition (12x12m ; surfaces type parquet ou revêtement salle de sports collectifs)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Échauffement général (prévoir quelques tapis de réception) • Échauffement sans musique (surfaces 10x10m et 7x7m délimitées au ruban adhésif) • Échauffement en musique (surfaces 10x10m et 7x7m délimitées au ruban adhésif) <p>1 salle de réunion des juges équipée d'une table, d'un vidéoprojecteur et de 25 chaises</p>
Matériel	<p>Salle de compétition :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 parquet dynamique Aéroboic 14x14m avec 2 surfaces de compétition délimitées par un adhésif noir faisant partie de la surface : 10x10 m et 7x7m (centré à l'intérieur du 10X10 m) • 1 podium pouvant accueillir 8 compétiteurs par marche • 2 tables de jugement avec nappe pour 12 personnes chacune + 24 chaises • 1 estrade pour le 2^{ème} jury • 1 table de direction avec nappe pour sono et informatique et 5 chaises • 1 table des récompenses avec nappe <p>Salle d'échauffement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 table pour le contrôle des licences + 2 chaises • 1 table dans l'espace échauffement en musique + 2 chaises
Sonorisation	<p>Compétition :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une sonorisation (ampli + haut-parleurs) • Un ordinateur pour la diffusion des musiques avec DJGym • Un micro <p>Échauffement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une sonorisation (ampli + haut-parleurs) • Un ordinateur pour la diffusion des musiques avec DJGym
Informatique	<p>Un ordinateur pour la saisie des notes et l'édition des palmarès avec le logiciel fédéral : ScoreGym</p> <p>Une imprimante pour l'impression des palmarès</p> <p>Des billets pour retour informatique</p> <p>Dispositif d'affichage des notes (écrans de passage) et de suivi des résultats via DirectGym en option</p> <p>Un ordinateur par table de jury</p>

	Un ordinateur de contrôle pour le responsable des juges
Vidéo	Une caméra en plan fixe derrière les tables de juges

LES BESOINS HUMAINS

LA PRÉPARATION DE LA COMPÉTITION

Le comité régional est responsable de la mise en place de la compétition. À ce titre, il doit suivre et accompagner les travaux du COL. À tout moment ils peuvent faire appel au référent fédéral.

LES POSTES TECHNIQUES COL

Le COL doit pourvoir les postes suivants pour les jours de compétition :

Accueil des clubs	1 à 2 personnes
Affichage	1 personne
Protocole	1 personne
Salle d'échauffement	3 personnes, 1 pour chaque espace
Sono	2 personnes, 1 dans chaque salle
Secrétariat informatique	2 personnes par jury
Estafettes (liaison jury – informatique)	2 personnes

CONVOICATIONS JUGES ET DÉROULEMENT

Les convocations sont envoyées par le comité régional organisateur. Pour le bon fonctionnement de la compétition, le comité régional doit convoquer à minima pour le déroulement de la compétition :

- Le référent fédéral
- Le responsable des juges
- 4 JA/JD
- Un speaker
- Un responsable déroulement régional
- Un responsable informatique

Les responsables de jurys à convoquer par le comité régional sont désignés par la Commission Nationale Spécialisée Aérobic (CNS).

LES ASPECTS FINANCIERS

LES DROITS D'ENGAGEMENT

Les engagements sont ouverts par le comité régional organisateur sur EngaGym. La gestion des droits d'engagement incombe également au comité régional.

Selon les tarifs votés par l'Assemblée Générale fédérale, le montant des droits d'engagement pour les compétitions inter-régionales s'élève à 80 % des droits des compétitions nationales

Les tarifs en vigueur pour la saison sont mentionnés dans l'annexe 6.

LA PRISE EN CHARGE DU MATÉRIEL

Dans le cas où le COL n'a pas la totalité du matériel gymnique nécessaire au bon déroulement de la compétition, il appartient au comité régional organisateur de prendre en charge les frais nécessaires à la venue du matériel de compétition.

Le matériel appartenant à la FFGym (praticable Aérobie) peut être prêté sur demande du comité régional organisateur. Les frais de transport sont à la charge du comité régional. Une demande doit être envoyée au siège de la fédération au plus tard le 1^{er} décembre de la saison en cours.

LA PRISE EN CHARGE DES CONVOQUÉS

Les convoqués sont pris en charge par le comité régional organisateur sur la base du barème fédéral (frais de déplacement + indemnités), se référer à l'annexe 5.

LES RÉCOMPENSES

Les médailles sont prises en charge par le comité régional, se référer à l'annexe 3.

Lorsque cela est possible avec le fournisseur, il est conseillé de ne lui donner le nombre définitif de médailles qu'après la date de forclusion des engagements. Un excédent de médailles de 10 % doit être prévu en cas d'exæquos.